



PB-PP | B-35318
BELGIE(N)-BELGIQUE

Ruralités | N°28



Réseau wallon
de Développement Rural

2^{ème} trimestre 2016

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural
Cellule d'Animation du RwDR

Avec le soutien
de la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.





En tant que nouvelle Commissaire générale au Tourisme, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté le défi de l'éditorial de ce nouveau numéro du magazine « Ruralités » consacré au tourisme. Les différents projets et points de vue présentés dans les pages qui suivent dressent un portrait varié et dynamique de la relation particulièrement étroite qui unit la Wallonie rurale et le développement touristique.

La Wallonie rurale est un élément déterminant de notre attractivité touristique, et les chiffres le confirment sans peine : quand on les interroge sur le moteur de leur visite, 72% de nos touristes citent la beauté des villes et villages, et 68% nos richesses naturelles. Ce patrimoine spécifique, qui fait partie de la richesse de notre offre, doit être à la fois respecté et valorisé, ce à quoi s'emploient conjointement différentes administrations wallonnes, dont le CGT, ainsi que de nombreuses associations.

Par ailleurs, il est toujours utile de rappeler la contribution du tourisme au développement de l'économie wallonne de manière générale et de ses zones rurales en particulier. Lorsqu'on se penche sur l'offre et la fréquentation tant des hébergements que des attractions touristiques situées en zone rurale, on réalise sans peine les retombées économiques qui en découlent.

La modification des attentes des touristes, l'inévitable impact du développement technologique, la situation économique pour ne citer que ceux-ci, il y a bon nombre de défis à relever pour les opérateurs touristiques, mais également bon nombre d'opportunités et d'occasions de démontrer notre capacité d'innovation, dont vous trouverez quelques exemples dans ce numéro !

Barbara Destrée
Commissaire général au Tourisme

LE TOURISME EN MILIEU RURAL

Mobilité douce et nouvelles technologies

Capitalisant sur le relief et les paysages exceptionnels de la région, la Maison du Tourisme des Cantons de l'Est a décidé de mettre la mobilité douce au cœur de son développement stratégique. Nous avons rencontré Dany Heck, son Directeur adjoint et Responsable développement produits, qui nous présente deux produits 100% "nouvelles technologies".

La Maison du Tourisme des Cantons de l'Est regroupe les 9 communes germanophones et 2 communes francophones : Waimes et Malmedy. La Maison du Tourisme poursuit deux missions principales : le marketing touristique à destination des clients extérieurs au territoire et le développement de nouveaux produits touristiques, principalement dans les domaines de la randonnée et du vélo.

Parmi ses dernières réalisations, il y a la mise en place d'un réseau de randonnées. Pour entrer dans le cadre des financements LEADER qui mettent l'accent sur l'innovation, elle a eu l'idée de développer, en collaboration avec le GAL "100 villages, 1 avenir", dont elle est administratrice, un planificateur d'itinéraire digital.



Tracez votre parcours et suivez-le sur smartphone

Ce planificateur est accessible à partir du site www.eastbelgium.com, sous l'onglet "Loisirs > Randonnées". Une carte reprend les différents parcours répartis par commune. L'utilisateur est alors invité à sélectionner son point de départ et ses différentes destinations. L'outil calcule les distances à parcourir et trace le trajet de la randonnée, mentionnant au passage différents points d'attention (lieux d'excursion, hébergements, restaurants,...) avec, pour chacun, des fenêtres d'information permettant de les contacter.

Une fois le parcours défini, l'utilisateur peut l'imprimer, le télécharger au format GPX utilisable dans un GPS portable ou l'importer dans l'application mobile "GO Eastbelgium" disponible sur Google Play et App Store.

Le succès de l'opération est au rendez-vous : le site a accueilli plus de 20.000 visiteurs la première année et l'application a été téléchargée des milliers de fois. Aujourd'hui, cette dernière s'est enrichie de randonnées vélos et VTT.

Du cinéma pour les oreilles

La Maison du Tourisme, toujours avec le GAL "100 villages, 1 avenir", a également développé un autre produit touristique innovant : les circuits sonores sur des thèmes historiques.

Le concept est à la fois simple et astucieux. A partir du site www.eastbelgium.com, l'utilisateur télécharge l'un des 3 circuits proposés : Burg Reuland, Butgenbach, Saint-Vith Amblève. Après décompression des fichiers sur PC, il suffit de les embarquer sur un lecteur MP3 ou un smartphone pour suivre les circuits sonores à vélo ou en voiture. Chacun faisant entre 25 et 40 km.

Ces audioguides "nouvelle génération" offrent une expérience unique, où l'utilisateur est "plongé" au cœur de l'histoire grâce à des effets sonores qui amplifient la sensation d'immersion. Chaque parcours comprend 11 étapes sur les thèmes les plus variés. Bruitages, voix et autres effets sonores transportent l'auditeur au cœur de la réalité historique des endroits qu'il visite.

La randonnée, l'axe stratégique majeur

Le touriste de la région des Cantons de l'Est recherche le calme, le contact avec la nature et le dépaysement. Pour l'attirer, la Maison du Tourisme se concentre sur le marché de la randonnée pédestre et du vélo. Elle participe d'ailleurs à des foires spécialisées, notamment aux Pays-Bas et en Flandre, pour présenter son offre touristique, tant aux clients potentiels, qu'à la presse spécialisée.

Rencontre avec Barbara Destrée, Commissaire générale au Tourisme



Dans ce dossier "Tourisme" qui anime cette 28^{ème} édition de "Ruralités", nous vous proposons une interview que nous a accordée Barbara Destrée, Commissaire générale au Tourisme.

L'une des missions premières du CGT est d'accompagner le développement du secteur touristique et la professionnalisation des acteurs. Cela passe, notamment, par la délivrance d'autorisations, l'attribution de classifications ("Epis" pour les gîtes, "Soleil" pour les attractions,...) et l'octroi de subventions. Un rôle qui permet au CGT de disposer d'une vision claire et complète de ce secteur au cœur de notre thématique.

Ruralités : Quelle place occupe le tourisme dans la politique de développement de notre région ?

La mise en œuvre d'une politique touristique à l'échelle de notre région impose une réflexion stratégique en lien avec bien d'autres matières : l'aménagement du territoire, le développement et la valorisation des massifs forestiers, le développement économique, le développement d'une démarche Qualité tourisme...

Projet PIVOT

Le projet PIVOT (Partage de l'Information pour la Valorisation de l'Offre Touristique) a pour objectif la mutualisation et l'échange de l'information touristique wallonne, la création d'un véritable réseau entre les opérateurs touristiques wallons, l'échange de bonnes pratiques et la mutualisation des développements d'outils informatiques liés au NTIC.

Plus d'infos :
pivot.tourismewallonie.be

Le CGT finançant un grand nombre de projets, il est essentiel qu'il y ait une vision transversale de cette problématique. Mon souhait est d'améliorer cette transversalité ainsi que le positionnement du CGT dans l'accompagnement du développement touristique, notamment au niveau du réseautage.

Quel est le rôle, selon vous, des associations professionnelles dans ce processus ?

Les besoins des touristes sont de plus en plus nombreux. Si l'on veut y répondre efficacement, il est important de mener une réflexion en profondeur, tant en amont qu'en aval de tout projet.

Et c'est là que nos associations professionnelles, le CGT et d'autres opérateurs (les GAL, le Réseau wallon de Développement Rural...) interviennent. Elles accompagnent les prestataires et opérateurs touristiques dans la construction de leur projet. Cet accompagnement est essentiel et constitue l'une des forces de notre politique régionale.

Comment identifier les éléments et actions à mettre en avant dans l'offre touristique wallonne ?

Pour que notre offre touristique soit la plus séduisante possible, il faut partir d'un point de départ unique : le besoin du touriste, identifié, notamment, au travers d'études. C'est ainsi que le CGT a mené, pendant 3 ans, une étude sur le profil de la clientèle venue séjourner en Wallonie. En parallèle, Wallonie-Bruxelles Tourisme, en collaboration avec ses bureaux à l'étranger, a mené différentes études similaires.

C'est sur base de la confrontation de ces informations que s'élabore la réflexion sur le profil du touriste qui vient chez nous et, par conséquent, sur le type d'actions qu'il serait intéressant de mener, à la fois en termes de communication et en termes de réflexion sur le développement de l'offre.

Selon vous, la mobilité, est-ce un frein ou une opportunité de développement pour le tourisme ?

Malheureusement, lorsque l'on parle de mobilité en matière de tourisme, on pense à la difficile accessibilité de la Wallonie rurale par les transports en commun.

La mobilité constitue un réel enjeu pour le développement touristique et appelle des réponses transversales au niveau des compétences de la Wallonie.

A côté de ce constat, il faut souligner l'existence d'initiatives locales de mobilité douce mises en œuvre ces dernières années et qui répondent à la fois à une série de problèmes, mais aussi aux demandes des touristes. C'est le cas avec le label "Bienvenu vélo" (*voir encadré*), notre thématique 2016 "La Wallonie à vélo", le développement des réseaux cyclables "Points-nœuds" financés en partie par le FEADER, etc.

Compte tenu de la relative dispersion de notre patrimoine rural et naturel wallon, le vélo me semble le bon mode de déplacement pour pouvoir le découvrir et en profiter.

Label Bienvenue vélo

Il s'agit d'un label créé par les Maisons du Tourisme de Condroz-Famenne, Pays de Huy Meuse-Condroz et Burdinale-Mehaigne, accompagnées d'organismes touristiques comme les Gîtes de Wallonie, la Fédération des campings de Wallonie, les Bistrots du terroir, Accueil Champêtre en Wallonie et la Traversine.

Le concept ? Voyager à vélo sur 75 km de RAVEl en étant hébergé par des hôtes chaleureux et en profitant de restos accueillants.

Plus d'infos :
www.belgique-tourisme.be, dans la rubrique "La Wallonie à vélo".

Quelles perspectives de développement offrent les TIC dans le secteur du tourisme ?

Les technologies ont un impact sur les attentes des touristes qui, disposant d'un accès à l'information et du matériel nécessaire, vont être plus exigeants. Elles remettent en cause les relations humaines entre touristes et opérateurs.

Le CGT est d'ailleurs très attentif à ce sujet. Nous avons développé la base de données "PIVOT" qui permet de mettre en réseau l'ensemble des organismes touristiques par la mutualisation des informations. Elle est alimentée par l'ensemble des Maisons du Tourisme, mise à jour par le CGT en ce qui concerne l'offre reconnue et par les opérateurs touristiques en ce qui concerne les événements.

Grâce à cette plateforme, les données validées peuvent être dispatchées et utilisées dans différents outils digitaux : sites web des Maisons du Tourisme, applications mobiles...

Il faut ici souligner l'importance de ce qu'apporte le développement rural en termes d'expérimentation et d'innovation. Une série de projets nouveaux et innovants ont pu être financés grâce à la Wallonie et au FEADER. C'est le cas, par exemple, d'applications de jeux, des applications mobiles, voire de réalité augmentée...

Existe-t-il une "recette" pour garantir la réussite d'un projet touristique ?

La réussite de tout projet touristique repose sur la capacité d'intégrer les nouveaux besoins des touristes dans sa réflexion. Et ce sont les opérateurs de terrain qui, mieux que personne, connaissent ces attentes.

Voilà pourquoi le CGT associe, dans sa démarche, une approche "Top-down" qui consiste à mettre en œuvre une décision de la Wallonie, à une approche "Bottom-up" pour assurer la meilleure mise en œuvre possible auprès des opérateurs locaux.

Un exemple de cette stratégie gagnante, c'est le lancement de la démarche "Wallonie Destination Qualité". En parallèle des réflexions menées par le CGT, le GAL de l'Ourthe a saisi toute l'importance de la qualité de l'accueil en matière de tourisme. Au début de la précédente programmation, il en avait fait l'un de ses axes prioritaires de réflexion. Un an plus tard, lorsque nous officialisons la démarche de labélisation "Wallonie Destination Qualité", les responsables du GAL ont décidé de devenir un territoire pilote.

Le point de départ de cette labélisation est une formation de 2,5 jours basée sur une auto-détermination de la qualité où les participants dressent leur propre diagnostic qualité sur base des incidents constatés. Diagnostic sur la base duquel ils décident de mettre en œuvre une série d'actions d'amélioration. L'implication du GAL de l'Ourthe est telle que le nombre de prestataires labélisés dans la zone est significativement plus important que sur le reste de la Wallonie.

Le label "Bienvenu vélo" (*voir encadré*) est un autre exemple d'un projet initié par une Maison du Tourisme cette fois et repris, ensuite, par le CGT.

Formations TIC

Le Centre de compétence Le Forem Tourisme de Marche-en-Famenne organise des formations pour les demandeurs d'emploi, mais également pour les professionnels du tourisme.

Plus d'infos :

www.formation-tourisme.be.

Le Serment des 7 pierres

Développé par la Maison du Tourisme de Dinant, ce jeu propose des parcours-découvertes et des énigmes à travers la Haute-Meuse Dinantaise. Pour résoudre les énigmes, les participants doivent se munir d'un "Sac aventure jeu" et télécharger l'application "Le Serment des 7 pierres" sur leur smartphone.

Plus d'infos :

www.aventureslegendaires.be

La reconnaissance du poids économique du tourisme, de sa transversalité, de son impact sur toute une série de choses fait partie des missions du CGT.

L'hébergement de terroir en 5 chiffres

- **5.000** : parc global d'hébergements connus du CGT
- **3.740** : nombre d'hébergements de terroir autorisés et classés par le CGT
- **2.000.000** : nombre de nuitées enregistrées dans ces hébergements de terroir
- **8.500.000** : nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels et les campings
- **1.470.000 €** : subventions accordées par le CGT aux hébergements de terroir en 2015



Un label comme reconnaissance de la dynamique locale



LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE WALLONIE

Créée en 1994, l'ASBL "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" a labellisé 28 villages. Une reconnaissance qui s'appuie sur des critères esthétiques et d'authenticité, mais qui participe aussi à la reconnaissance de l'attractivité touristique locale.

Geoffrey Melin, gestionnaire de projet, définit les objectifs de l'ASBL autour de trois termes :

- **Une fierté** : pour les habitants, les autorités locales et les partenaires touristiques ;
- **Des projets** : le label n'est pas seulement une médaille honorifique, mais aussi un tremplin pour poursuivre le développement touristique de ces villages ;
- **Des ressources** : tous ces projets, tous ces labels, peuvent engendrer la création de nouveaux hébergements ou des marchés du terroir générateurs de revenus.

Si la finalité du projet est bien entendu de préserver ces villages, la démarche consiste aussi à les accompagner dans le développement de projets à vocation touristique et même de les intégrer dans un "réseau" qui présente une plus grande attractivité.



© Ville de Floenville

L'union fait la force

L'ASBL, sur les recommandations des résultats d'une étude menée par le CGT, encourage le développement de grappes de villages pour renforcer l'offre touristique globale.

Prenons l'exemple des quatre beaux villages du Pays de Herve. Si Soiron dispose d'atouts indiscutables, ils ne sont peut-être pas suffisants pour combler les attentes d'un touriste venu y passer le week-end. Par contre, l'association de l'offre touristique des villages de l'entité présente un panel de solutions en termes d'hébergements, de restauration, d'attractions et d'activités qui peut parfaitement séduire le visiteur.

Cette forme de "mutualisation" des atouts est sans conteste une piste de développement économique à ne pas négliger.

Démarche participative

Si la dimension touristique a toujours fait partie de la charte qualité de l'ASBL, le volet "participatif", avec l'implication d'acteurs locaux, prend aujourd'hui une plus grande importance. Certes, les critères esthétiques ou patrimoniaux de l'entité restent essentiels à sa labellisation. Mais la présence, dans le village, d'une activité singulière, impliquant des citoyens, prend une place tout aussi importante.

Ainsi, l'organisation du Festival des Arts de la rue a été un élément déterminant dans la labellisation de Chassepierre, récemment reconnu Plus Beau Village de Wallonie, au même titre que Barbençon, Limbourg et Mirwart.

Découvrir les plus beaux villages sur son smartphone

La communication sur les activités des différents villages labellisés fait partie des missions de l'ASBL. Pour ce faire, elle dispose de deux outils essentiels : son site web et une application mobile.

L'application "Plus Beaux Villages de Wallonie" disponible gratuitement sur Google Play et App Store, n'est pas un "copier-coller" du contenu du site. Bien entendu, elle en reprend une série d'informations utiles. Mais elle intègre, en plus, des parcours de découvertes téléchargeables qui apportent d'autres informations pratiques sur les points touristiques à découvrir, ainsi que des audioguides.

Ces deux outils sont issus de projets qui ont été menés dans le cadre de la précédente programmation du PwDR. L'ASBL a bénéficié de 80% d'aides et a financé les 20% restant sur fonds propres. Ils ont été développés avec une agence digitale namuroise. Quant aux audioguides, ils ont été réalisés avec une société marseillaise, spécialisée en la matière.

L'ASBL est allée à la rencontre de ses partenaires locaux (administrations communales, Maisons du Tourisme, GAL et groupements de citoyens) pour proposer la réalisation d'audioguides ou d'études sur le principe du co-financement public. Une opportunité que plusieurs villages ont saisie pour développer de tels projets sur leur entité.

Accompagnateur dans la diversification d'activités



L'asbl "Accueil Champêtre en Wallonie" existe depuis 15 ans. Sa mission : aider les agriculteurs dans leurs démarches de diversification de leurs activités. C'est Alexandra Carrara, Responsable Communication, qui nous présente cette structure au service du tourisme rural et de terroir en Wallonie.

Le tourisme à la ferme remonte à une quarantaine d'années. Les agriculteurs pionniers dans le domaine, ont cherché à se diversifier en accueillant d'abord un camping, puis des gîtes et, enfin, des chambres d'hôtes. Trois types d'hébergements qui ont leur réglementation et leurs spécificités, et qui se sont progressivement professionnalisés.

La création d'Accueil Champêtre date de 2001. Sa mission originale est d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches, que ce soit au niveau des techniques d'accueil, dans l'organisation de formations en langue, dans le domaine du confort ou encore de la sécurité et des normes sanitaires. Sans oublier les aides régionales et européennes (via les ADISA : Aides au Développement et à l'Investissement dans le Secteur Agricole).

Le tourisme de terroir s'adresse avant tout à une clientèle belge ou originaire des pays limitrophes. Ces vacances ne sont pas les congés principaux : on parle ici de vacances de proximité.

La clientèle recherche un contact avec la nature, une sorte de "mise au vert". Mais ce sont aussi des personnes intéressées par l'agriculture, qui apprécient généralement une visite guidée de l'exploitation...

Un accompagnement en 4 axes

Accueil Champêtre en Wallonie propose un accompagnement et une aide à la diversification organisée en 4 volets :

- Le volet **"hébergements"** : gîtes et chambres d'hôtes à la ferme et à la campagne, campings à la ferme, gîtes et chambres d'hôtes à thèmes...;
- Le volet **"pédagogique"** : accueil de classes en semaine ou en classe verte, organisation de stages d'été et organisation d'anniversaires à la ferme;
- Le volet **"saveurs"** : magasins à la ferme (où les agriculteurs transforment une partie de la production pour la vente directe et accueillent d'autres productions locales), les "Fermes gourmandes" (une marque d'Accueil Champêtre en Wallonie" où l'agriculteur cuisine lui-même et avec l'obligation de mettre une proportion de produits de sa ferme à la carte), le restaurant à la ferme (un restaurant installé dans un corps de ferme);
- Le volet **"loisirs"** : toutes les activités proposées via les gîtes à thèmes, le golf champêtre et les sentiers pieds nus, par exemple.

L'équipe d'une dizaine de personnes compte des spécialistes dans chaque domaine. Leur rôle est d'accueillir le propriétaire, idéalement avant le lancement du projet, afin de l'étudier, d'en analyser la faisabilité, la rentabilité, etc.

Il y a aussi la rencontre avec les architectes pour une aide technique en fonction des normes en vigueur (sécurité, normes AFSCA,...) et ce afin de s'assurer que l'hébergement dispose de sa reconnaissance officielle. Enfin, l'ASBL propose également un accompagnement dans l'ouverture de tous les dossiers de primes auxquelles ils peuvent prétendre, que ce soit au niveau du tourisme (CGT) que de l'agriculture.

Après la création de l'activité, elle propose également une aide en termes de communication : que mettre dans un folder, comment développer son site web,... Sans oublier toutes les démarches de communication "globales" prises en charge par l'ASBL et qui servent le réseau.

Comment entrer en contact avec Accueil Champêtre ?

Par téléphone : 081 627 458

Par mail : accueilchampetre@fwa.be

Par internet : www.accueilchampetre.be

Lors de foires agricoles, comme Battice ou Libramont.

L'hébergement insolite

Dans le domaine de l'hébergement, la grande tendance actuelle, c'est l'insolite ! Cabanes, roulottes, maisons dans les arbres, des tipis... il y a plein de projets originaux. Et même s'ils ne disposent pas tous, pour le moment, d'une reconnaissance officielle au niveau du CGT, cela devrait évoluer.

Le tourisme professionnel

Il existe aussi une autre forme de tourisme dans les gîtes : le tourisme professionnel. Une nouvelle tendance qui prend de l'ampleur et qui voit les gîtes situés à proximité de zones d'activités accueillir des équipes de travailleurs détachés sur des chantiers importants. Ils y cherchent le calme après le boulot... et font des économies par rapport à l'hôtel.



Facilitateur relationnel et opérationnel

En 40 ans d'existence, l'ASBL "Qualité Village Wallonie" a accompagné quelque 2.500 projets de restauration ou de conservation de biens bâtis ou immatériels locaux. Mais la notion centrale de son action reste "le bien-vivre ensemble". Les explications d'Alain Delchef, Secrétaire général.

L'ASBL est née avec la première grande vague d'exode du monde citadin vers les campagnes, dans les années 75-76. Il a fallu, à l'époque, recréer une union entre deux types de populations qui ne se comprenaient pas toujours. L'objectif était que les personnes parlent entre elles, de projets communs et concrets.

Il est, en effet, plus simple de regrouper des gens autour de quelque chose de matériel, que sur un élément philosophique. Parler de la restauration d'un point d'eau ou d'aménagement d'un espace était un bon moyen de recentrer les énergies.

Tout cela s'est ensuite étendu au patrimoine, au petit patrimoine, au patrimoine remarquable, de bord de route, puis au patrimoine immatériel, et à la mémoire collective.

Le but de l'association est de créer des groupements villageois, de les accompagner dans la définition de leur "mission" et dans leur organisation. Elle les aide à se structurer, à trouver des sources de financement. Lorsque tout fonctionne, elle apporte non plus l'élément fédérateur, mais l'élément technique qui peut aider à résoudre de nombreux problèmes.



2.500 projets en 40 ans

L'ASBL est financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'association d'éducation permanente et est aidée par la Wallonie. Ce sont là ses deux seules sources de revenus. Sa mission est d'intervenir gratuitement pour les citoyens. A l'exception de missions menées dans le cadre de conventions spécifiques, l'association n'intervient pas à l'appel d'une commune ou d'une institution autonome financièrement, mais uniquement à la demande de bénévoles (syndicats d'initiative, par exemple).

Tout part généralement d'un groupe de citoyens à la recherche de solutions pour restaurer une chapelle abandonnée, un bac à eau délaissé,... Si certains projets trouvent rapidement une issue favorable, d'autres peuvent prendre plusieurs années avant de se concrétiser. Mais dans la majorité des cas, la satisfaction est au rendez-vous : d'un objet ou site à l'abandon, on parvient à créer une vraie valeur ajoutée pour le village.

Création de valeur ajoutée

L'ASBL dépend directement du Ministre en charge du patrimoine. Afin d'appuyer le bien-fondé du financement, elle a démontré que chaque euro injecté dans la restauration de bâtiments classés, génère 2,5 à 4 euros en fonds complémentaires (interventions de la commune, apports des bénévoles, frais de personnel,...). Il y a donc une véritable plus-value par rapport au financement public. Et tout cela, bien entendu, au bénéfice quasi-direct des acteurs locaux.

Le lien entre conservation du patrimoine et développement touristique est évident. Il est 'Ô combien' plus agréable, lors d'une balade à vélo, d'entrer dans un village qui présente quelques bâtiments remarquables, que dans un village froid et sans trace de son histoire. Et si ces éléments remarquables sont le résultat d'un travail collectif, l'envie de partager est d'autant plus grande... Tout comme l'envie d'en prendre soin, d'ailleurs.

Le succès touristique se nourrit d'une multitude de petits détails qui forment un tout et confèrent à un village une âme que ses habitants ont envie de partager.



Moins on est appelés dans la gestion quotidienne d'un projet, plus on a réussi notre mission. Cela signifie que les membres du groupement sont parvenus à s'entendre et à s'organiser autour de leur projet.

Alain Delchef, Secrétaire général de l'ASBL "Qualité Village Wallonie".

Un projet éducatif et insolite

Il y a 6 ans, Elvire Bonfils a décidé de changer de voie : abandonner son emploi dans les fonds d'investissement pour fonder sa ferme agro-touristique à vocation pédagogique, la Ferme d'A Yaaz.

Tout a commencé à l'occasion du 6^{ème} anniversaire de son enfant. Elvire, passionnée par la nature et les animaux, cherchait une manière originale de fêter l'événement : elle organisa une après-midi récréative en forêt autour de nombreuses animations et de ses chevaux. Ce fut comme un déclic. Un an plus tard, elle quittait son travail dans le secteur financier afin de se consacrer à ses diverses passions : les animaux, les animations pédagogiques et les enfants. En quête d'un projet fédérateur de ses trois passions, elle commença par créer une ferme éducative sur le terrain derrière son habitation. Peu de temps après, un projet de gîte fut lancé dans le but de proposer aux visiteurs de la ferme une possibilité de prolonger leur séjour pour profiter plus longtemps des animaux et du cadre naturel.

En 2012, l'établissement d'Elvire est officiellement reconnu comme ferme pédagogique et comme camping à la ferme, grâce notamment au Tipi, construit entre-temps, au plus grand bonheur de tous.

Depuis lors, la Ferme d'A Yaaz a acquis de nombreux labels de qualité, dont le Label Clé Verte, un nouveau label défendant un tourisme différent et durable *(voir encadré)*. Après 2012, d'autres gîtes insolites ont vu le jour tout autour de la ferme : le Familypod, la Roulotte de Camille, la Maison du Troll, le Cabanon de Ponpon, etc.

Au delà de la mission éducative derrière son projet (stages d'été, visites scolaires et de groupes, etc.), Elvire défend une philosophie atypique en ce qui concerne le contact humain-animaux. Elle désire offrir aux visiteurs une expérience de rencontre différente avec les animaux, qui sont en demande de contact humain. Chacun des visiteurs peut donc entrer dans les différents enclos et caresser

les 16 espèces d'animaux. Ce type de rencontre avec l'animal prend du temps, mais ce calme et cette tranquillité sont pour elle, avant tout, une question de respect entre l'homme et l'animal.

Elvire propose également une approche différente du tourisme : dans un monde où l'on nous en demande toujours plus et où nous sommes stressés en permanence, elle offre un moment pour soi, pour la famille à la découverte ou redécouverte de la nature. De plus, si les visiteurs le désirent, ils peuvent ajouter à leur séjour une dimension de rencontre en fréquentant les espaces communs mis à leur disposition.

Plus d'infos : www.lafermedayaaz.be

Le label Clé Verte : un nouveau label durable en Wallonie

Le label Clé Verte est un nouveau label présent dans 53 pays : aujourd'hui 2.400 établissements en bénéficient. Celui-ci est apparu en Belgique sur base d'une demande de différents sites et établissements touristiques. Pour l'obtenir, les divers sites intéressés doivent remplir toute une série de critères portant sur différents domaines : la gestion de l'eau, l'énergie, l'alimentation, les activités, la mobilité, l'information et la sensibilisation, les espaces verts, l'aménagement intérieur etc. Ce label incite les établissements à se développer pour atteindre et promouvoir un tourisme plus durable. En effet, l'ensemble des sites, détenteurs de celui-ci sont réévalués chaque année par un jury. Les critères de sélection sont renouvelés tous les 4 ans afin que ceux-ci restent en phase avec les évolutions techniques et culturelles. A travers ce label, on décèle une envie de faire bouger le tourisme, de visiter autrement.

Plus d'infos : www.cleverte.be

ETUDE EUROPÉENNE SUR LES PROGRAMMES D'ÉCHANGE DES JEUNES AGRICULTEURS

Dans un contexte de constante évolution de l'agriculture, et étant donné les différents challenges rencontrés par les micros, petites et moyennes entreprises en milieu rural, les jeunes agriculteurs ont besoin d'un certain niveau de compétences techniques et économiques. Ils sont, en effet, considérés comme les piliers de l'innovation et des ressources pour atteindre les objectifs EU2020.

Les programmes d'échange sont donc des expériences à ne pas sous-estimer. Elles permettent aux jeunes agriculteurs de voyager et de travailler dans une autre ferme dans le but d'améliorer leurs compétences et de se familiariser avec de nouvelles technologies, méthodes, machines et processus. Mais il convient de se poser la question suivante : ce type de programme est-il vraiment une solution pour répondre aux besoins de formation des jeunes agriculteurs ?

C'est ce qu'a cherché à savoir la Commission Européenne.

En 2014, la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission Européenne (DG AGRI) lançait une importante étude intitulée " Programmes d'échange pour jeunes agriculteurs".

Des objectifs précis

Cette étude avait pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- fournir un aperçu de l'ensemble des besoins spécifiques des jeunes agriculteurs à travers l'Europe;
- décrire et évaluer les programmes et les initiatives d'échange existants pour les jeunes agriculteurs;
- identifier les résultats des programmes existants et les mesures de soutien qui se sont avérées efficaces;
- Fournir des recommandations à propos de la conception, de la mise en oeuvre et de la publication des programmes et des plans d'échange.

Une méthodologie définie

Cette étude s'est déroulée en 3 temps :

- 1 En 2014, un inventaire des différents programmes d'échange et plans de transferts à l'attention des jeunes agriculteurs a été dressé dans chacun des 28 Etats membres de l'Union Européenne et dans 10 pays membres de l'OCDE. Au final, 185 programmes furent recensés et décrits.
- 2 Ensuite, 22 cas d'étude furent sélectionnés sur base de 3 critères différents :
 - les programmes d'échange devaient être opérationnels entre 2000 et 2012;
 - au moins 10 personnes ont pu bénéficier de l'un de ces programmes;
 - au sein des participants, au moins un contact est disponible et désire coopérer à l'étude.

Pour chaque cas, des rencontres et des interviews regroupant un questionnaire, un hôte et deux participants ont eu lieu.

- 3 Les programmes décrits dans les résumés des rencontres étaient, par la suite, analysés sur base des facteurs suivants : le nombre de participants (taille), la conception, les secteurs et groupes cibles, la durée, l'étendue géographique, l'impact, les qualités de gestion et d'organisation, le rapport investissements-résultats, les aspects légaux, les résultats en termes de communication, la disponibilité des fonds, la force des organisateurs, la stratégie sur le long terme, la notoriété et la capacité à attirer des jeunes entrepreneurs.

Une classification en 7 types

De l'analyse des 22 cas d'étude, il ressort une classification des programmes d'échange pour les jeunes agriculteurs en 7 types.

1 Les programmes d'échange classiques

Il s'agit d'un type d'échange pour lequel les participants se rendent dans un autre pays pour plusieurs semaines (jusqu'à 12 mois). Les participants sont souvent des jeunes agriculteurs à la recherche d'une expérience différente et inspirante avant de reprendre la ferme de leurs parents.

Exemples : Travel to Farm (Danemark), CAEP (USA), IFYE (USA), Odyssée Agri (France), IRE (Australie).

2 Les programmes d'échange classique dans le secteur de l'agriculture biologique

Il s'agit d'une catégorie d'échanges similaire à celle mentionnée ci-dessus. Mais celle-ci concerne principalement des jeunes agriculteurs intéressés par l'agriculture biologique et écologique. Ce type d'échange contribue, entre autres, à une société plus durable et encourage fortement la participation de personnes handicapées physiquement ou mentalement.

Exemples : WWOOF (100 pays à travers le monde), MESA (USA).

3 Les programmes de mentoring

Ces programmes se basent sur un échange face à face entre un mentor et un élève. Les mentors sont souvent des hommes ou femmes d'affaire sélectionnés en entreprise tandis que les élèves sont de jeunes agriculteurs.

Exemples : Nuffield Farming Scholarship, Jovems de Lideranca (Brésil).

4 Des programmes axés sur les affaires

Ces programmes se basent sur une chaîne d'approvisionnement et sont organisés par un distributeur principal. La motivation des participants à ce genre d'échanges est une motivation à caractère entrepreneurial.

Exemples : Tesco's Future Farmer Foundation.

5 Les programmes basés sur un échange via le web

Ces programmes fournissent de l'information aux agriculteurs sur base d'une demande de leur part. Ce type d'échanges ne comprend pas de voyage physique.

Exemples : Public Library innovation Programme of EIL, ATTRA soutenu par le Congrès US.

6 Les programmes d'échange basés sur des groupes

La participation à ces échanges ne peut se faire qu'à travers un groupe d'activités. Ces programmes proposent des voyages et des réunions de groupes (jusqu'à 15 jeunes) pour une durée de maximum deux semaines.

Exemples : NAJK-Wereldboeren (Pays-Bas), BRYE (Brésil).

7 Les programmes européens

Ce type d'échanges comprend les programmes gouvernementaux et européens.

La caractéristique principale de ce type d'échanges est l'origine de leur financement et leur organisme de gestion.

Exemples : Erasmus for Young Entrepreneurs programme, Grundtvig, Leonardo.

Conclusions et recommandations

D'un point de vue global, il ressort de cette étude que les programmes d'échange jouent un rôle très important en ce qui concerne la formation du jeune agriculteur. En effet, ceux-ci lui offrent la possibilité d'acquérir des compétences pratiques et d'élargir ses horizons. Ces expériences offrent aussi aux participants la possibilité de créer un lien entre les apprentissages théoriques et la réalité du terrain. Les participants sont convaincus que les compétences acquises au travers de ces plans d'échange sont des savoirs qu'ils n'auraient pu assimiler nulle part ailleurs.

Malgré cela, l'analyse de ces différents cas met en lumière un taux relativement bas de participation à des programmes d'échange au sein des jeunes agriculteurs. En effet, seulement 17,5% des jeunes interviewés ont pris part à un de ces programmes. Et ce, pour différentes raisons :

- les frais de participation, souvent élevés;
- les problèmes de remplacement du jeune dans sa ferme d'origine ainsi que les montants à déboursier pour ce remplacement;
- l'ampleur des démarches administratives;
- malgré l'offre très large des programmes d'échange, les participants potentiels ne sont pas toujours au courant des programmes et des options disponibles;
- le transfert des techniques apprises dans un pays étranger à son pays d'origine semble parfois très limité voir impossible;
- les langues;
- le manque de temps à consacrer à ce type d'expérience;

- peu de plans offrent une solution complète au niveau des assurances;
- etc.

L'étude comprend également une partie "Recommandations" qui permet d'apporter des pistes de solutions aux différentes causes de ce faible taux de participation citées ci-dessus. Ces recommandations sont adressées aux gouvernements et aux organisations de ces programmes d'échange.

- 1 Optimiser les allocations de fonds afin de soutenir ces programmes d'échange.
- 2 Introduire de nouveaux outils de financement pour ces programmes.
- 3 Lever les barrières légales comme les visas et les permis de travailler.
- 4 Penser une offre accessible à tous pour organiser le remplacement du jeune dans sa ferme d'origine.
- 5 Proposer une solution complète au niveau des assurances nécessaires.
- 6 Communiquer plus et mieux vers la cible.
- 7 Créer une plateforme web reprenant l'ensemble des différents programmes.
- 8 Proposer des cours de langue avant le départ.
- 9 Mettre des interprètes à disposition des participants.
- 10 Faciliter les démarches administratives en proposant des aides, des conseils, un suivi.
- 11 Organiser et alimenter un réseau alumni, connu pour être le meilleur moyen pour recruter de nouveaux participants et pérenniser l'apprentissage.
- 12 Sélectionner la ferme d'accueil du participant sur base des caractéristiques de sa ferme d'origine (structure, conditions climatiques etc.).
- 13 Etc.

Ce projet pilote comprend en partie 3 du rapport un guide reprenant les conseils majeurs à appliquer si vous désirez créer, mettre en place et gérer un programme d'échange.

Plus d'infos :

www.reseau-pwdr.be/sections/europe dans la section "documents"

LA COMMISSION PERMANENTE DU RWDR À LA MANŒUVRE

En matière d'innovation, le défi est vaste et complexe : une multitude de thèmes sont susceptibles d'être traités dans le cadre du RwDR. Conformément à sa mission, la Commission Permanente a joué son rôle de pilote du Réseau au travers d'une réunion thématique afin de définir et prioriser les pistes d'actions possibles en matière d'innovation.

L'introduction à cette réunion du 16 juin à Namur était claire : l'innovation est mise à toutes les sauces, et les pistes de travail sont (trop ?) nombreuses. C'est à la Commission Permanente que revenait, lors de cette matinée, la tâche de définir en appui de la CAR le programme de travail sur cette thématique.

Lorraine Guillaume, chargée de mission « innovation », a introduit la séance de travail en précisant la place de l'innovation au sein du PwDR et du RwDR. Depuis son importance au niveau européen, jusqu'à la mission de « courtier » de l'innovation que le Réseau doit jouer, en passant par les

outils disponibles au sein du Réseau pour assurer ses missions (Groupe de Travail innovation, Conseil scientifique, Pool des partenaires, rencontres, réseau européen,...) : ce rappel était destiné à aider la Commission Permanente à mieux saisir les enjeux et outils à sa disposition.

C'est ensuite Marc Mormont, Professeur émérite à l'Université de Liège et membre du Comité Scientifique du RwDR, qui a pris la parole. Reprenant la typologie des démarches d'innovation : problématisation, conception, adaptation, diffusion, il a largement illustré ces étapes, tout en rappelant qu'elles ne sont pas nécessairement à envisager linéairement. Marc Mormont a ensuite souligné que, si on pense souvent l'innovation en termes technologiques, elle peut être d'autre nature : sociale, institutionnelle ou organisationnelle, comme Air BnB ou Uber le démontrent aujourd'hui. Le professeur Mormont a conclu en rappelant qu'un des facteurs essentiels de l'apparition d'innovations

[...] ce sont l'économie circulaire et collaborative, ainsi que les questions d'autonomie alimentaire et énergétique qui ont été identifiées comme domaines d'actions prioritaires à mettre en place.



Le PEI-AGRI, un partenaire incontournable

Le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) est une plateforme de coordination de politiques et de programmes ciblant l'innovation pour soutenir la productivité et le développement durable de l'agriculture et de la foresterie. Le Réseau EIP-AGRI permet de créer des ponts entre les acteurs (entreprises, chercheurs, agriculteurs, conseillers, ONG,...) en coordonnant notamment la mise en place de focus group, de groupes opérationnels, ...

En savoir plus sur l'EIP-AGRI ?

Rendez-vous sur leur site web : <http://ec.europa.eu/eip/agriculture/>



était le réseautage, la mise en commun de savoirs, de compétences : c'est ce rôle de lien que le RwDR devra jouer.

Après ces deux interventions, il était temps de laisser place au travail en petits groupes. Les objectifs ? Dans un premier temps, souligner différents enjeux, défis, axes de travail et objectifs en matière d'innovation en agriculture, à partir d'une cartographie préétablie par la cellule de l'animation (sur base de diverses récoltes de données : GT innovation, enquêtes, etc.). Après un moment de mise en commun, le temps est ensuite venu de passer à la deuxième étape de ce travail en groupes : définir 3 objectifs prioritaires, ainsi que des actions que la Cellule d'Animation du Réseau devrait mettre en place pour les atteindre.

Si la biodiversité est particulièrement ressortie au moment de la définition des enjeux, ce sont l'économie circulaire et collaborative, ainsi que les questions d'autonomie alimentaire et énergétique qui ont été identifiées comme domaines d'actions prioritaires à mettre en place. Parmi les actions prioritaires retenues par les groupes de travail, on peut notamment citer : le renforcement de l'autonomie de l'agriculteur, la diversification des cultures, l'équilibre céréales/légumineuses dans l'agriculture,

l'élevage d'insectes, ou encore la sensibilisation du monde éducatif aux problématiques agricoles.

Et pour la suite ? La balle est maintenant dans le camp de la Cellule d'Animation et du Conseil Scientifique, qui devront analyser les productions de cette réunion afin d'en retirer un plan d'action pour la thématique innovation : à suivre dans les prochains numéros du magazine...

Plus d'informations sur le travail du Réseau en matière d'innovation sur le site web du Réseau :

www.reseau-pwdr.be/sections/innovation

[...] si on pense souvent l'innovation en termes technologiques, elle peut être d'autre nature : sociale, institutionnelle ou organisationnelle, comme Air BnB ou Uber le démontrent aujourd'hui.

Le rôle du Conseil Scientifique dans le Réseau

En matière d'innovation, le Conseil scientifique, collectif de visionnaires, agitateurs d'idées, est chargé de jouer un rôle de vigie et de promouvoir la place de l'innovation dans les réflexions de la Commission permanente du RwDR. Ce Conseil sert également de relais pour le Réseau afin de transmettre les besoins en termes de recherche scientifique.

Composition du Conseil Scientifique

- Marc Mormont, Professeur émérite de sociologie à l'ULg
- Thomas Dogot, Professeur d'économie à l'ULg
- Didier Stilmant, Inspecteur général scientifique au Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Philippe Baret, Professeur en agronomie à l'UCL

DEUX MESURES DE SOUTIEN AU TOURISME EN MILIEU RURAL

Pour de nombreuses zones rurales wallonnes, le tourisme patrimonial, culturel et naturel est une véritable solution au déficit d'activités économiques. C'est pourquoi, la nouvelle programmation du PwDR se devait de ne pas laisser le secteur du tourisme en reste. Nous retrouvons donc, dans cette programmation, deux mesures visant à soutenir le tourisme en milieu rural.

Mesure 7.5 : Investissements dans de petites infrastructures touristiques

L'objectif de cette mesure est de renforcer et développer les sites touristiques, culturels et patrimoniaux existants. Et ce, dans un but final de pérennité et d'amélioration de la qualité de ceux-ci. Le soutien public aux sites touristiques, culturels et patrimoniaux peut se faire selon différents angles d'action : le renforcement et le développement des sites ; la complétude du maillage de l'offre par l'intégration et la valorisation de sites d'intérêt et par la réalisation de nouveaux équipements structurants de qualité ; l'amélioration de l'image rendue par les abords et les structures d'accueil des pôles touristiques et par les pôles touristiques eux-mêmes (aménagement des places et abords, parkings, recours à une signalétique adaptée, précise et coordonnée,...); la réalisation d'actions et la mise en œuvre d'infrastructures

inscrites dans des études et/ou des plans stratégiques existants. Ce soutien se traduit par un remboursement à 80% des montants réellement engagés et payés pour la construction, l'acquisition ou la rénovation de biens immeubles de même que les montants pour l'achat d'équipements neufs pour les infrastructures récréatives et touristiques à l'usage public. Cette mesure s'adresse à 3 acteurs du secteur : tout opérateur à vocation touristique (reconnu par le Commissariat général au Tourisme ou par la Communauté germanophone), toute commune ou groupement de communes ainsi que toutes les provinces.

Mesure 16.3 : Coopérations entre les opérateurs pour le développement touristique

Cette mesure a pour but de soutenir le développement et/ou la diffusion de services touristiques liés au milieu rural afin d'accroître leur qualité et/ou leur quantité ainsi que la diffusion d'informations dans un objectif de découverte du patrimoine naturel et culturel en milieu rural. Par exemple des actions de mise en réseau des acteurs touristiques du territoire concerné en vue de renforcer le caractère identitaire d'une région au sein de la Wallonie ; le développement d'applications TIC ou « classiques » de découverte du territoire via les filières randonnée, vélo, VTT, circuits pédestres, découvertes thématiques,... ou jeux innovants; des actions de promotion touristique des outils et des événements créés via l'utilisation des nouveaux modes de communication et des supports traditionnels (max 40% du budget réservé à la promotion).

Cette mesure est conçue pour financer des actions de promotion, de diffusion et d'échange d'informations visant les structures d'hébergement, les produits d'accueil de qualité et le patrimoine rural. Ce financement se déroule via un remboursement des frais liés à la mise en œuvre des projets : dépenses de personnel, frais indirects ainsi que les dépenses pour la réalisation des actions de promotion touristique (conception et réalisation de supports de communication, de sites web, d'organisation d'événements,...). Les bénéficiaires de cette mesure sont les structures de dimension transcommunale reconnues par le Commissariat général au Tourisme ou par la Communauté germanophone.

Introduction d'une demande

La collecte des demandes d'aide est réalisée au moyen d'appels à projets. Les projets déposés sont analysés sur base de critères de sélection définis dans le Programme wallon de Développement Rural. Ces critères ont pour but de retenir les projets qui répondent au mieux aux attentes de la population et aux enjeux du territoire. Ensuite, les projets déposés, qui rencontrent les conditions d'admissibilité, se verront attribuer une cotation au regard de chaque critère de sélection. Le projet sera sélectionné si la somme des points obtenus atteint la cote minimum fixée comme seuil, dans la limite des budgets disponibles.

Plus d'infos sur les mesures du PwDR : www.reseau-pwdr.be dans la rubrique « PwDR »

18^{ÈMES} JOURNÉES EUROPÉENNES DES PARCS NATURELS EN WALLONIE

Les nouvelles formes de
mobilisation citoyenne et
les pratiques collaboratives
Journées européennes des Parcs naturels
Wallonie, mai 2016

Les 24 et 25 mai derniers ont eu lieu les Journées Européennes des Parcs naturels en Wallonie. Avec pour thématique « Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne et les pratiques collaboratives », ces journées ont abordé de nombreux sujets, comme l'émergence de nouvelles manières de se mobiliser pour répondre à des enjeux sociétaux.

Organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, cette édition des Journées Européennes des Parcs Naturels (JEPN) s'étalait sur deux journées. La première, plus grand public, s'est questionnée sur les formes de mobilisation citoyenne et les pratiques collaboratives, tandis que la deuxième a fait la part belle au travail des équipes des Parcs naturels grâce à des groupes de travail autour du thème « mobiliser et collaborer : des intentions à la pratique ! ».

C'est par une introduction du Bourgmestre de Péruwelz, Daniel Westrade, suivie d'un mot de Pierre Waucquier, Président du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, et de Nicolas Nederlandt, Coordinateur de la Fédération des Parcs Naturels de Wallonie, que s'est ouverte la journée du 24 mai.

C'est ensuite Jean-Michel Cornu, expert européen dans le domaine de la coopération et de l'intelligence collective, qui a ouvert le ballet des conférences. Au programme de son intervention? Des conseils pour arriver à mener à bien un projet au sein d'une communauté de citoyens. Comment mobiliser, les rôles de chacun, mais aussi des conseils sur comment faire fonctionner au mieux une communauté autour d'un projet : Jean-Michel Cornu¹ a donné sa recette, non pas miracle, mais bien maison pour construire et mener à bien un projet participatif.

Ismaël Le Mouël a ensuite pris la parole. Fondateur de la plateforme de financement participatif Hello Asso, qui permet à des associations de récolter des fonds auprès d'internautes², Ismaël Le Mouël a mis l'accent sur l'importance de la révolution numérique pour les associations. Comparant cette révolution à celle de la photographie numérique (qui a laissé les amateurs d'argentique sur le carreau), il a conclu sur cette idée : « Tous ensemble ce numérique peut nous rendre plus fort, et permettre de construire un monde plus solidaire ».

C'est enfin Gatien Bataille, du CRIE de Mouscron et du Cooptic, qui a clôturé ces conférences : il y a présenté un nouvel outil de prise de note en ligne, le PAD. Permettant une véritable prise de note collective avant, pendant et après un événement, cet outil offre également la possibilité de se questionner sur la notion de risque et de pouvoir lors de la rédaction d'un compte-rendu.

Ici, ce n'est plus le secrétaire, ou une poignée d'intervenants, qui ont la mainmise sur un PV, mais bien toutes les personnes qui désireraient mettre la main à l'ouvrage. La matinée fut d'ailleurs l'occasion de découvrir l'outil en direct, puisqu'une prise de note via le PAD³ était diffusée sur un écran de projection⁴.

La matinée s'est conclue sur une Table Ronde réunissant, outre les conférenciers, Dominique Surleau (Secrétaire générale de PAC-Présence et Action Culturelles), Régine Dubrulle (Fondation rurale de Wallonie, coordinatrice de l'équipe de Wallonie picarde) et Pierre Waucquier (Président du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et de l'Agence de développement économique IDETA, Bourgmestre de Brunehaut).

L'après-midi du 24 mai a proposé 4 ateliers itinérants pour « comprendre, échanger, s'inspirer et innover » : l'occasion de se questionner sur les divers enjeux autour de la mobilisation et de la participation citoyenne. La journée s'est clôturée sur la présentation des nouveaux logos de la Fédération des Parcs Naturels de Wallonie.

Enfin, la journée du 25 mai, plus spécifiquement consacrée aux membres de Parcs naturels, a permis aux participants de prendre part à des Groupes de Travail en première partie de matinée, et s'est conclue sur une visite de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

1 Auteur du livre "Une heure par semaine pour animer une grande communauté", consultable à cette adresse <http://tinyurl.com/animapproches>
2 Voir www.helloasso.fr
3 Voir www.framapad.org
4 Découvrez les notes de cette journée sur : <http://coop-site.net/jepn/> sous l'onglet "notes collectives"

LES INTERGAL : LA MISE EN RÉSEAU AU SERVICE DES GAL

Des journées InterGAL sont organisées plusieurs fois par an. Elles réunissent des membres de tous les Groupes d'Action Locale (GAL) wallons et aident à construire un réseau LEADER dynamique. L'objectif de ces réunions ? Permettre aux coordinateurs et membres de GAL de prendre du recul, et de discuter ensemble de préoccupations communes, afin qu'ils puissent repartir plus aptes à répondre aux problèmes quotidiens de la gestion d'un Groupe d'Action Locale et améliorer la mise en œuvre de ses projets.

Petite parenthèse dans le travail quotidien d'un coordinateur de GAL, l'un des premiers atouts des journées InterGAL est de permettre à chaque Groupe d'Action Locale de prendre du recul par rapport à son travail habituel, de considérer les choses différemment et de voir comment travaillent les autres. La philosophie de l'InterGAL s'intègre plus largement dans les principes du programme Leader : le parangonnage, le pair à pair. Ces réunions visent à créer de l'outillage, à provoquer des moments particuliers, à susciter des réflexions pour permettre à chacun de trouver des solutions originales à ses préoccupations. Et dans cet esprit, le temps passé devient du temps gagné.

Premier contact entre GAL

La première journée InterGAL de la nouvelle programmation a eu lieu le 4 décembre dernier. Outre une prise de connaissance, elle visait à préciser et prioriser les besoins des GAL relativement à la mise en œuvre de leur projet de territoire. « *C'était une première mise en lien des GAL, explique Pierre Delcambre, Coordinateur du GAL des Plaines de l'Escaut présent à ces journées. Une façon de créer des contacts, de se rencontrer, de prendre conscience des contraintes de chacun. Même à la deuxième ou troisième programmation, certains gardent des interrogations (comment définir simplement un GAL, par exemple) ; c'est rassurant pour les nouveaux, mais un peu inquiétant aussi...* ».

La coopération au cœur de l'InterGAL du 12 mai

La deuxième journée s'est tenue le 12 mai. Pour cet InterGAL l'objectif était d'aborder les premières étapes d'élaboration d'un projet de coopération, de réfléchir aux questions préliminaires et de relever les choix possibles de dimensions à aborder dans le cadre de la coopération. « *Nous sommes un nouveau GAL, raconte Pierre Delcambre. Au moment du montage du dossier, nous n'avions pas approfondi la question de la coopération. Cela dit, nous sommes un Parc naturel et nous travaillons en collaboration transfrontalière avec des partenaires français depuis vingt ans, donc nous avons déjà une certaine expérience.* » Pour Pierre Delcambre, l'idée de coopération était donc naturelle : « *Nous savons que c'est intéressant, complexe aussi, et que ça demande beaucoup d'énergie. Mais la coopération est payante, et l'on peut en retirer beaucoup.* »

La coopération a été abordée non seulement à un niveau wallon, mais aussi à un niveau européen : l'objectif affirmé était de poser les balises menant à la construction d'une coopération entre GAL wallons et européens. Sur ce dernier point, les GAL ont d'ailleurs souligné leur attente d'une plateforme accessible au plan européen pour détecter des partenaires potentiels.

Des formations à la disposition des GAL

Six jours de formation pour les GAL sont prévus durant l'année 2016. Les quatre journées déjà organisées ont rassemblé entre 20 et 30 personnes, chargés de projets ou nouveaux coordinateurs. Les journées sont basées sur la gestion dynamique par modules de formation : une attente ou une demande sur un sujet concret (communication, mobilisation du groupe...) est exposée et traitée avec un outil et/ou une technique particulière. Une fiche pédagogique est ensuite remise aux participants. Ces formations sont l'occasion de faire de la gestion d'apprentissage, de la résolution de problèmes, et de s'intéresser à la dynamique d'un groupe, mais aussi aux dynamiques personnelles des participants. Pierre Delcambre a participé à ces formations avec quatre collègues du GAL des Plaines de l'Escaut : « *Elles permettent de prendre du recul, explique-t-il, de se rendre compte des pratiques que l'on met en place sans y avoir forcément réfléchi. Elles favorisent aussi l'approche d'outils que l'on connaît peu. C'est aussi bien sûr un moyen de souder l'équipe autour de l'esprit LEADER.* »

5^{ÈME} RENCONTRE DES RÉSEAUX RURAUX NATIONAUX À AMSTERDAM

Les 11 et 12 mai derniers ont eu lieu, à Amsterdam, le 5th NRN Meeting. Coïncidant avec l'Amsterdam Rural Forum, cette rencontre était placée sous le thème « Reconnecting people and places ». Workshops thématiques, conférences, spectacle mettant en scène des problématiques du monde rural, ... cet événement aux multiples facettes fut notamment l'occasion pour le Réseau wallon de Développement Rural de questionner la place de l'art et de la culture dans le développement rural.

Cette cinquième rencontre européenne des Réseaux Ruraux Nationaux a exploré, à travers de nombreux exemples, questionnements et bonnes pratiques, la question de la « reconnexion ». Le Réseau wallon de Développement Rural fut dignement représenté lors de cette manifestation : Marie Langendries du GAL Culturalité, Jack Houssa, Vice-Président de l'Association des Centres culturels et deux représentants de la CAR, Coralie Meurice et Xavier Delmon ont participé aux différents moments et ateliers de l'événement dont les objectifs affirmés étaient les suivants :

- Explorer comment les RRN peuvent aider leurs membres à communiquer au mieux auprès de leurs bénéficiaires potentiels, mais également auprès du grand public.
- Découvrir de nouvelles façons inspirantes de mise en réseau, afin

de créer des liens entre rural et urbain, mais aussi entre culture et agriculture.

- Échanger autour d'expériences d'artistes et de pratiques culturelles ayant contribué au développement rural.

Après une introduction du Contact Point ENRD¹, Jan Hartholt a présenté, lors de la matinée du 11 mai, les spécificités du Réseau hollandais de Développement Rural : notamment à travers les liens bien particuliers que les Pays-Bas ont réussi à tisser entre rural et urbain. C'est ensuite un travail de capitalisation de ce qui allait être vu tout au long de ces deux journées qui a été mis en place : des post-it seraient collés sur des panneaux, au fur et à mesure des workshops et conférences, afin de présenter les idées qui étaient prêtes à être exploitées par les membres des différents Réseaux Ruraux Nationaux.

La matinée du 11 mai s'est prolongée sur l'ouverture de l'Amsterdam Rural Forum, et la conférence d'ouverture du Professeur Erik Mathijs (KUL) : il y a développé sa thèse selon laquelle il existe trois grandes divisions dans notre société - écologique, sociale et culturelle - et comment il serait nécessaire de dépasser ces divisions pour transformer notre société. La food literacy, sorte de connaissance approfondie des circuits de l'alimentation, serait, par exemple, un moyen de vaincre ces divisions.

Lors de l'après-midi, l'initiative « Food Cabinet² » a été présentée en session plénière : il s'agit d'une association qui tente par différents moyens, notamment via le design et la gastronomie, de reconnecter urbains et ruraux. Le lunch fut d'ailleurs l'occasion de découvrir, pour les participants, un « Milk Salon »,

offrant la possibilité de déguster différents types de lait : une des nombreuses activités encadrées par Food Cabinet.

La soirée du 11 mai fut, quant à elle, marquée par la performance de Bright O. Richards : un spectacle entre chant et théâtre, reflétant son expérience de la migration depuis le Libéria jusqu'aux Pays-Bas.

Les deux journées ont permis aux membres des RRN de participer à quatre cycles de workshops : chaque atelier proposait un expert présentant un cas, un créateur partageant son point de vue / son expérience sur le sujet de l'atelier, et enfin un modérateur permettant aux participants de poser leurs questions et de capitaliser sur base des exemples présentés.

Outre ces ateliers, la deuxième journée de l'Amsterdam Rural Forum a permis aux participants d'assister à la représentation exceptionnelle de « We, Pig Country », de Lucas de Man : une pièce de théâtre abordant avec beaucoup de justesse les problématiques vécues par les agriculteurs aujourd'hui.

Enfin, cette dernière journée a été conclue par une séance plénière, permettant de faire le bilan des différentes expériences présentées et de leurs apports aux participants.

Un rapport de participation est disponible sur le site web du PwDR www.reseau-pwdr.be/sections/europe dans l'onglet documents.

La 6^{ème} Rencontre des Réseaux Ruraux Nationaux aura lieu en Slovaquie fin 2016 (date à déterminer).

¹ Plus d'informations sur le contact point et ses activités à cette adresse : <https://enrd.ec.europa.eu>

² Plus d'information sur Food Cabinet à découvrir ici : <http://foodcabinet.org>

L'INFORMATION À PORTÉE DE CLIC

L'article du précédent numéro de Ruralités était consacré au nouveau site web du Réseau : il est maintenant temps de découvrir un peu plus en profondeur la communication du Réseau, et comment ses outils sont mobilisables au quotidien par chaque membre du RwDR.

Un Centre de Ressources optimisé

Depuis quelques années, le Centre de Ressources du RwDR est devenu un outil central du site internet du Réseau : il incarne la mémoire des programmations successives, et recueille de nombreux documents qui peuvent être utilisés par les internautes. Bonnes pratiques, Carnets du Réseau, bibliographies, fiches formations, magazines,... le Centre de Ressources a été revu afin d'optimiser la recherche de documents pour tout un chacun.

Il est maintenant possible de simplement naviguer à l'aide de catégories pré-établies, par exemple via des rubriques (PwDR, RwDR, Leader, Innovation,...), via des sujets (Agriculture, Forêt, Cohésion Sociale,...) ou encore via des catégories de documents (bibliographie, fiche formation, carnet du Réseau,...). Il est, en outre, évidemment possible de rechercher un document à l'aide de mots-clés. Ce système de recherche, encore plus perfectionné que sur le site précédent, permet donc dorénavant de diffuser au mieux toutes les ressources utiles aux membres du Réseau.

Une nouvelle newsletter

Jusqu'ici, une newsletter générale était envoyée tous les mois à l'ensemble des destinataires. Celle-ci rassemblait de nombreuses thématiques : PwDR, RwDR, Europe, Innovation, Leader,... Mais semblait être parfois trop généraliste, avec un découpage thématique insuffisant.

Grâce au nouveau site web du RwDR, il a été décidé de revoir complètement le découpage de la newsletter. D'une lettre d'information générale, le Réseau passera progressivement à 8 newsletters thématiques : Agriculture, Biodiversité, Europe, Dimensions Santé / Sociales, Forêt, Formation Agricole, Innovation et Leader. Il est dorénavant possible pour les inscrits à l'ancienne newsletter de sélectionner les thématiques qu'ils désirent recevoir en fonction de leurs intérêts : pour cela, il suffit d'aller sur la box 'newsletter' située sur la page d'accueil du site web. Ces différentes lettres d'information seront, à l'instar de la précédente version, envoyées une fois par mois à leurs abonnés.

Outre la séparation thématique, cette newsletter s'offre également un lifting : plus épurée, et renvoyant directement aux pages du site web, elle se veut également plus légère et conviviale pour l'utilisateur.

Vous avez un document, un événement, ou une actualité que vous voulez voir apparaître dans notre newsletter ou sur notre site web ?
Contactez-nous à l'adresse info@reseau-pwdr.be

Pour ceux qui ne seraient pas encore familiers avec la Veille du RwDR, il s'agit d'une information mensuelle (envoyée auparavant sous forme d'un pdf) qui reprend toutes les actualités du monde rural en Wallonie. Un bon moyen pour se tenir informé de tout ce qui se passe près de chez soi !

Une Veille modernisée

Outre la newsletter, c'est également la Veille qui a vu son habillage changer. Elle ne sera plus envoyée sous la forme d'un pdf, mais bien d'un e-mail, à l'aspect similaire à celui des newsletters thématiques : chaque information renverra vers un article plus complet, hébergé sur le site du RwDR. Une façon plus moderne de se tenir informé des actualités du monde rural.

Envie de vous inscrire à la newsletter ou à la veille du RwDR ? Ou de consulter notre Centre de Ressources ?
Rendez-vous sur www.reseau-pwdr.be



LIBRAMONT : LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES ACTEURS DU MONDE RURAL

Comme chaque année, la Foire de Libramont aura lieu fin juillet. Vous pourrez retrouver le Réseau wallon de Développement Rural du 22 au 25 juillet sur son stand situé dans le Hall 3.

Si l'année passée, suite au changement de programmation, le Réseau n'a pu être présent à Libramont, c'est en force que la Cellule d'Animation du

Réseau revient cette année, afin de vous présenter toutes ses nouveautés mais aussi ses nombreuses actions.

Le stand du RwDR sera notamment l'occasion de distribuer en exclusivité ce numéro 28 du magazine Ruralités : une vitrine des activités du Réseau, qui permettra aux badauds tout comme au public le plus averti de repartir avec ce numéro spécial « Tourisme et Ruralités ». Ce sont également des éditions précédentes du magazine, un flyer entièrement revu ou encore une

nouvelle farde reprenant toutes les fiches mesures qui permettront de faire découvrir au plus grand nombre les potentialités du Réseau.

La Foire de Libramont sera donc l'occasion, pour la Cellule d'Animation du Réseau, de communiquer sur ses différentes missions, de rencontrer et discuter avec les acteurs du développement rural, mais aussi de communiquer auprès du grand public autour de l'importance du Programme wallon de Développement Rural.

Séminaire Régional « Agriculture et Foresterie sociales : quand l'Humain reprend sa place »



Ce 23 juin dernier, le Réseau wallon de Développement Rural a organisé un Séminaire Régional autour de la thématique de l'agriculture et la foresterie sociales. Ce sont plus de 60 participants, et des intervenants venus d'un peu partout en Europe, qui étaient réunis pour réfléchir ensemble à l'importance de l'accueil de publics fragilisés en ferme et en forêt.

La journée du 23 juin s'est ouverte sur une présentation de l'administration (DG05 et AViQ) en charge de la mesure 16.9¹ consacrée à l'agriculture et la foresterie sociales. Après un bref

panorama de la réglementation en Belgique, Jean-Marc Joachim et Emmanuelle Hardy ont annoncé qu'un nouvel appel à projet serait lancé à la mi-juillet.

C'est ensuite Samuel Hubaux, de l'asbl Nos Oignons², et Valérie Mayérus, d'Accueil Champêtre en Wallonie³ qui ont partagé leur expérience en matière de maraîchage social et d'agriculture sociale. Enfin, la matinée s'est conclue sur une table ronde, qui a permis aux nombreux intervenants de partager leurs expériences relatives aux différentes étapes de mise en œuvre d'un projet d'agriculture ou de foresterie sociales.

L'après-midi a laissé la place à 3 ateliers, faisant la part belle aux intervenants européens, qui ont pu partager les expériences françaises, anglaises, hollandaises et même italiennes. Ces ateliers étaient également l'occasion, pour les participants, de réfléchir à comment améliorer l'expérience wallonne en termes d'accueil social en ferme ou en forêt.

La journée s'est terminée sur une table ronde de synthèse qui a permis de mettre en commun les différentes réflexions des trois ateliers. La Cellule d'Animation du Réseau a conclu cette table ronde en invitant tous les participants au Groupe de Travail « Agriculture et Foresterie sociales »⁴. Celui-ci traitera très prochainement des pistes lancées lors de ce Séminaire Régional.

Plus d'informations sur l'événement (présentations, posters, compte-rendu,...) à cette adresse : <http://goo.gl/cqR2Vm>

Mais que sont l'agriculture et la foresterie sociales exactement? Elles intègrent une série d'activités qui permettent l'accueil de personnes fragilisées à la ferme, en forêt ou dans un environnement naturel, dans un but de ressourcement, d'inclusion sociale ou encore d'insertion socio-professionnelle.

¹ Plus d'informations sur la Mesure 16.9 du PwDR : http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/PWDR-25.pdf

² www.nosognons.org

³ www.accueilchampetre.be

⁴ www.reseau-pwdr.be/working_group/gt-agriculture-et-foresterie-sociales

Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement Rural

Rue de Liège 83
4357 Limont (Belgique)
Tél./Fax : +32 19 54 60 51
Courriel : info@reseau-pwdr.be
Site web : www.reseau-pwdr.be

Notre équipe

Benoît Delaite, Daniel Wathelet, Lorraine Guillaume, Alain De Bruyn : chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.
Tél. : +32 19 54 60 51

Émilie Bievez : plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.
Courriel : e.bievez@reseau-pwdr.be
Tél. : +32 19 54 60 51

Cécile Nusgens : chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.
Courriel : cecile.nusgens@cible.be
Tél. : +32 4 387 87 03

Xavier Delmon : coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.
Courriel : x.delmon@reseau-pwdr.be
Tél. : +32 495 77 93 96

Coralie Meurice : responsable du Centre de Ressources, de la mise à jour régulière du site web et des outils TIC, elle apporte un soutien aux activités de communication.
Courriel : c.meurice@reseau-pwdr.be
Tél. : +32 19 54 60 51

Le numéro 28 de Ruralités est imprimé en 5.000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Alain De Bruyn, Benoît Vignet, Benoît Delaite, Xavier Delmon, Lorraine Guillaume, Coralie Meurice et Daniel Wathelet.

Éditeur responsable : Caroline Grégoire

Avec le soutien
de la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales.

